

Guerre des normes autour du danger de la benzidine

HAUT-VALAIS Même après la découverte de benzidine dans de l'eau d'irrigation, les autorités se veulent rassurantes. Contrairement à Joël Rossier et aux Médecins en faveur de l'environnement.

PAR ROMAIN.CARRUPT@LENOUVELLISTE.CH

Inoffensive du point de vue des autorités il y a encore une semaine, la pollution à la benzidine sur 3 kilomètres dans le Haut-Valais est devenue soudainement plus problématique. Ce vendredi, le canton a recommandé de ne plus utiliser deux puits d'irrigation privés, situés à proximité de l'ancienne décharge Lonza de Gamsenried, entre Viège et Brigue. La raison? Ces installations, qui servaient à arroser



“Selon les connaissances actuelles, cette atteinte à l'environnement ne présente pas de risque pour la santé.”

CHRISTIAN AMBORD
MÉDECIN CANTONAL VALAISAN

un champ de 7000 m² destiné au bétail et à une pelouse, contiennent respectivement 200 et 7 fois plus de benzidine que la norme fédérale de 1,5 nanogramme par litre d'eau.

Dans le lait et la viande?

Le Service de l'environnement (SEN) a eu connaissance de ces puits privés cet été. Et c'est seulement mardi qu'il a appris, après analyse, que leur eau était polluée. Or, durant des décennies, de nombreux individus ont interagi avec les terrains arrosés par ce liquide contaminé. Que ce soit en fréquentant la pelouse, en s'occupant des vaches, ou en consommant le lait ou la viande de ces dernières. Ces personnes



Le puits privé qui alimentait le champ de 7000 m², arrosé d'eau polluée à la benzidine, utilisait une pompe à diesel de ce type. DR

doivent-elles craindre pour leur santé, sachant que la benzidine induit les cancers de la vessie et du pancréas? Médecin cantonal, Christian Ambord se veut rassurant: «Selon les connaissances actuelles, cette atteinte à l'environnement ne présente pas de risque pour la santé; les contrôles de l'eau potable n'ont pas mis en évidence la présence de benzidine.»

Si des surconcentrations de cette substance ne semblent pas dangereuses ailleurs que dans l'eau potable captée directement dans la nappe, c'est en partie parce que la benzi-

dine «se dégrade à la lumière et à l'air libre», explique Yves Degoumois, chef de la Section des sites pollués, déchets et sols au SEN. «D'autre part, rien n'indique que le composé s'accumule dans la graisse de la vache, comme d'autres substances toxiques.» Yves Degoumois prédit, par ailleurs, que l'herbe et le sol aspergés d'eau polluée ne devront pas nécessiter d'assainissement, lorsque les analyses auront livré leurs résultats.

C'est donc par pur principe de précaution que le canton recommande de ne plus utiliser les deux puits haut-valaisans.

Et seulement ceux-là. Les autorités rappellent que les neuf autres puits analysés, à l'instar des sources thermales de Brigerbad, ne sont pas contaminés.

La France dix fois plus sévère

Du moins selon les normes suisses... que certains spécialistes jugent insuffisantes. Dans un courrier du 7 octobre que «Le Nouvelliste» a obtenu en vertu du principe de transparence de l'Etat, l'ex-chef du SEN Joël Rossier fait part au médecin cantonal de «ses préoccupations pour la santé des

Valaisans». Il souligne que la France admet des valeurs limites pour la benzidine dix fois plus basses que la Suisse.

Les deux pays fixent leurs normes, en fonction du risque de cancer pour une personne qui boirait deux litres d'eau polluée par jour pendant septante ans. Pour l'INERIS français, la benzidine est tolérable si elle cause moins d'un cancer par million d'habitants. Alors que l'Office fédéral de l'environnement s'accommode, lui, de moins d'un cancer par 100 000 habitants.

Bien que les valeurs limites puissent évoluer avec le temps

(comme pour l'arsenic dans l'eau potable ou l'amiante), le médecin cantonal et le SEN entendent s'en tenir à la législation suisse actuelle.

Martin Forter, directeur des Médecins pour l'environnement, appelle, lui, à davantage de prudence. Il se demande d'ailleurs si la barrière de protection hydraulique installée au bord de la décharge de Gamsenried pour que la pollution ne s'en échappe pas remplit



“Nous venons de déposer une demande de permis de construire pour un nouveau puits de pompage.”

RÉMI LUTTENBACHER
RESPONSABLE DES PROJETS ENVIRONNEMENTAUX À LA LONZA

son rôle, puisque les deux puits contaminés se trouvent au-delà de ce dispositif.

«Afin d'améliorer la capacité de rétention de la barrière, nous venons de déposer une demande de permis de construire pour un nouveau puits de pompage», indique Rémi Luttenbacher, responsable des projets environnementaux à la Lonza.

La société prévoit aussi d'injecter de l'air dans les eaux souterraines, afin d'accélérer la dégradation naturelle de la benzidine. Ce projet pilote n'emballa pas Martin Forter, qui considère les traitements après excavation plus efficaces que les traitements in situ.

620 arbres plantés pour la biodiversité

VÉTROZ Des bénévoles du WWF et du réseau de biodiversité Ardon-Vétroz ont planté une haie pour aider les espèces animales.

Le long de la route du Rhône, dans la zone industrielle vétrozaine, ils sont une quinzaine à remuer la terre. Ils œuvrent sous la vigilance d'un troupeau d'hérans qui paît à quelques pas de là. Au total, 620 arbres – sur autant de mètres – ont été plantés sur deux rangées.

Le but? Créer une «haie de biodiversité» qui permettra de préserver le potentiel biologi-

que de la zone. Et ce, en partie grâce à son rôle de voie de communication pour les espèces, comme l'explique Lara Grandgirard, responsable WWF du projet romand de connexion naturelle. «La biodiversité subit beaucoup de pressions. Les espèces s'adaptent aux changements, mais ne peuvent plus se déplacer. Ces haies servent de couloirs de dé-

placement, d'habitats et de garde-manger.»

Pour la certification bio

Cette parcelle, située dans le secteur de Praz Pourris, appartient au canton. Ce dernier espère décrocher la certification bio. «Aujourd'hui, nous donnons un sérieux coup de fouet pour atteindre les objectifs fixés par la Confédération», ré-



Quelque 620 arbres ont été plantés sur 620 mètres pour créer une haie de biodiversité. ISABELLE FAVRE

somme Jean-Jacques Zufferey, de l'Office de l'économie animale (OEA). De quoi augmenter les paiements directs, mais aussi «montrer un exemple concret de mesures de biodiversité»,

poursuit-il. Ce projet de haies du WWF – mené en partenariat avec le réseau biodiversité Ardon-Vétroz – a débuté en 2016 par la plantation d'un cordon boisé le long du cours d'eau de

la Meunière qui traverse plusieurs parcelles agricoles de la commune vétrozaine. «C'est la sixième journée de ce genre», précise Lara Grandgirard.

«Sensibiliser les agriculteurs»

Parmi la quinzaine de bénévoles à pied d'œuvre, on retrouve le président de la commune, Olivier Cottagnoud. Pour lui, la démarche permet notamment de «sensibiliser les agriculteurs à la biodiversité en donnant l'exemple». Pour d'autres, à l'instar de Diane Porcellana, ancienne habitante de Vétroz, cette action s'inscrit aussi dans une logique climatique. «Je n'ai pas envie d'aller manifester dans la rue, mais je veux apporter ma petite contribution pour la planète.» DM